



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Journée internationale des personnes âgées – L'AREQ s'invite dans les élections fédérales

Québec, le 1^{er} octobre 2019 – [L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec \(AREQ-CSQ\)](#) profite de la Journée internationale des personnes âgées pour dévoiler un [document regroupant l'ensemble de ses 15 revendications](#) dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2019. Déployées sous quatre grands thèmes, ces revendications touchent la santé, les revenus de retraite, la justice sociale et l'environnement.

« Les aînés prennent leur retraite du travail, mais jamais de leurs convictions. Ainsi, la période des élections est un moment crucial pour se faire entendre et nous disons à celles et à ceux qui aspirent à gouverner que le sort des personnes âgées est important, et que nous souhaitons léguer un avenir meilleur aux générations futures », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

15 revendications concrètes et soucieuses de l'équité intergénérationnelle

Pour des conditions de vie dignes des aînés

- ✓ Assurer les prestations d'assurance-emploi des proches aidants pour une période de 52 semaines et protéger leur emploi par une modification de la Loi sur l'assurance-emploi.
- ✓ Instaurer un régime universel d'assurance médicaments entièrement public afin d'assurer un accès équitable pour toutes et tous à l'ensemble des médicaments que nécessite leur état de santé.
- ✓ Investir les sommes nécessaires pour permettre aux personnes âgées l'accès à des logements convenables et abordables, notamment pour des logements sociaux.
- ✓ Instaurer une allocation logement visant à aider les personnes âgées à faible revenu à accéder à un logement à un coût acceptable est également essentiel pour leur permettre de vivre dans des conditions dignes.

Pour défendre le pouvoir d'achat à la retraite

- ✓ Maintenir à 65 ans l'âge auquel il est possible de retirer sa pension de Sécurité de la vieillesse (PSV).
- ✓ Prévoir la mise en place de mesures pour faciliter le maintien au travail des travailleuses et travailleurs âgés qui le veulent et les encourager à retarder leur prise de retraite sur une base facultative.
- ✓ Augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) afin que celui-ci atteigne ses objectifs, soit de compléter la rente des personnes à faible revenu et de garantir le maintien et la durabilité de leur pouvoir d'achat.
- ✓ Modifier la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies pour que les retraités soient prioritaires au même titre que les créanciers garantis et les banques.

Pour une société plus équitable

- ✓ Entreprendre des actions énergiques, concertées et structurantes pour rendre impossible le recours aux paradis fiscaux.
- ✓ Déployer des enquêtes en profondeur pour traduire en justice les fraudeurs qui recourent à l'évitement et à l'évasion fiscale.
- ✓ Revoir le mode de scrutin pour permettre une représentation proportionnelle.

Pour léguer un avenir viable aux générations futures

- ✓ Interdire les plastiques à usage unique d'ici 2030 et éliminer complètement les déchets ultimes d'ici 2040, pour en arriver à une économie circulaire.
- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à hauteur de 50 % d'ici 2030 et de 100 % d'ici 2050, d'après l'année de référence de 2010.
- ✓ Retirer l'approbation aux pesticides dangereux, tel le glyphosate. Réformer le processus d'homologation des pesticides afin de tenir compte uniquement des études indépendantes de l'industrie (études publiées dans des journaux scientifiques, publiques et révisées par des pairs) comme le fait l'OMS.
- ✓ Maintenir le processus d'évaluation environnementale introduit par la Loi C-69 qui rétablit une participation du public et des communautés autochtones touchées par un projet dès la phase de planification (par exemple pour les projets d'oléoducs).

Pour consulter le document regroupant l'ensemble des revendications de l'AREQ :

<http://areq.lacsq.org/elections-federales-15-revendications/>

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 59 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).